

Bilan d'activité 2002

nombre d'adhérents : 26

A noter que la commission déplore que certaines régions sont insuffisamment représentées dans la commission, alors que l'importance de la mer et du littoral en font des régions maritimes.

activité de la commission

Beaucoup de travail par courrier, en particulier internet, notamment dans le cadre du travail sur les programmes.

Courrier (janvier 2002) au MATE, concernant les prélèvements de maerl le long de notre littoral.

Contacts avec Bruxelles sur les questions "pêche".

Réunion thématique sur la loi littoral, largement ouverte, le 8 mai 2002 à St Nazaire. Suite à cette réunion, il a été décidé d'un courrier aux élus Verts des régions maritimes, afin de "disposer des expériences des uns et des autres, connaître les cas de non-application de cette loi, constituer un fichier de cas concrets". A noter que cette diffusion n'a pas pu être assurée d'une manière satisfaisante. La question de la circulation de l'information en amont et en aval sera à revoir lors d'une prochaine réunion intercomm.

Réunions de la commission le 9 mai 2002 à Guérande, et réunion, très suivie, pendant les journées d'été.

Deux ateliers pendant les journées d'été (l'application de la loi Littoral, la politique commune des pêches), et mise à disposition d'une plaquette sur l'oursin.

Participation aux diverses réunions sur l'élaboration du programme, tant pour les présidentielles que pour les législatives.

Nombreux contacts entre adhérents de la commission pendant cette période, où il fallait souvent donner un avis dans la semaine de réception d'un texte.

Rédaction de fiches thématiques comme il nous avait été demandé (Loi littoral, transport maritime, droits des marins, marées noires, dégazages, chantiers de réparation navale, garde côtes européens, pêche, sécurité à la pêche, huîtres triploïdes, ministère de la mer), ainsi que de fiches à caractère plus technique (récifs artificiels, eaux de baignade, sentiers sous-marins, caulerpa)

Participation du président de la commission aux réunions du CNIR.

Projets 2003

- continuer le travail sur la loi Littoral et son application
- recherche sur des questions jusqu'à présent insuffisamment explorées (plaisance et ports de plaisance, envasement/dévasements des ports, pollutions marines par peintures et autres produits toxiques, le partage de l'espace en mer, l'aquaculture). Des fiches thématiques et techniques seront constituées sur ces différents sujets, et les fiches thématiques actuelles seront améliorées et particulier sur tout ce qui touche les marées noires.
- mise en forme des fiches thématiques et techniques pour constituer éventuellement une plaquette "Mer et gestion du Littoral"

Pour la Commission Mer et Littoral des Verts, Le Responsable National
Jean-Paul DECLERCQ

